

Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

www.acgf.ch – acgf@football.ch



31.01.2024

COMMUNIQUE OFFICIEL n°29

CALENDRIER

TOUR PRINTEMPS

Les calendriers sont disponibles. Les clubs doivent saisir les heures des matchs dans Clubcorner et ce **avant le samedi 12 février 2024.**

REPRISE DES CHAMPIONNATS TOUR PRINTEMPS SAISON 2023-2024

Juniors A - B – C – FF-19 : samedi 9 mars 2024

Juniors D - E - FF-15 - FF-12 : samedi 9 mars 2024

Actifs et actives : dimanche 10 mars 2024

2^{ème} ligue régionale : dimanche 3 mars 2024

Seniors : vendredi 8 mars 2024

BRACK.CH Youth League : dimanche 10 mars 2024

INFORMATIONS DIVERSES

COURS ANIMATEUR 2024

COURS

SVF ACGF E/A 01/24

SVF ACGF E/A 02/24

DATES

05.01.2024

08.01.2024

LIEUX

Grand-Saconnex

Vessy

COURS SACADE

Comme vous le savez déjà, le tour printemps de la saison 2023-2024 connaîtra de nouvelles modifications au niveau des formats de jeu en juniors E et FF-12. Il nous paraît dès lors essentiel, que vous puissiez voir en quoi consiste la mise en place d'une telle activité. Ce rendez-vous, à caractère obligatoire pour les entraîneurs juniors E et FF-12, se déroulera de la manière suivante :

- **Mercredi 7 février, 19h, Stade de Balexert**
- **Lundi 12 février, 19h, Stade de Laconnex**
- **Lundi 26 février, 19h, Stade de la Frontenette**
- **Jedi 29 février, 19h, Stade de Frontenex**

Naturellement, tous les responsables techniques sont les bienvenus.

Tous les entraîneurs et responsables présents doivent être en habits de football, merci de votre compréhension.

Les clubs et les entraîneurs ont reçu la convocation par courriel le 22 et 23.01.2024.

FORMATION « LES JEUNES ARBITRENT LES JEUNES »

Pour inscrire les nouveaux jeunes arbitres à cette formation, il faut impérativement contacter Monsieur Mario Civitillo au 079 707 39 31 ou par courriel : mario_civitillo@bluewin.ch avant le 1^{er} mars 2024, les modalités du cours vous seront communiquées directement lors de l'inscription.

Concernant le cours de recyclage, la présence des jeunes arbitres est obligatoire. Les séances se dérouleront à la salle de Lancy Pont Rouge 4 à Lancy de 18h45 à 20h :

Le 27 février 2024 pour les clubs suivants : FC Aire-le-Lignon, Club Atlético de Genève, Avanchet-Sport FC, FC Champel, AS Charmilles, FC Choulex, FC City, FC Coheran, FC Collex-Bossy, Compesières FC, CS Chênois, CS Interstar, CS Italien GE, FC Donzelle, Etoile Carouge FC, FC Etoile-Laconnex, Lancy FC, FC Genève United, FC Grand-Saconnex, Meyrin FC.

Le 29 février 2024 pour les clubs suivants : Olympique de Genève FC, FC Onex, FC Perly-Certoux, FC Plan-les-Ouates, FC Puplinge, FC Saint-Paul, FC Satigny, Signal FC Bernex-Confignon, Sporting Futebol Clube, Urania Genève Sport, US Meinier, FC Vernier, FC Versoix, FC Veyrier Sports.

CHAMPIONNAT GENEVOIS FUTSAL JUNIORS C 2023-2024

Le championnat se déroulera sur 3 journées, le samedi 16 décembre 2023, le dimanche 21 janvier 2024 et le samedi 10 février 2024 au Centre omnisport du Petit-Lancy.

CHAMPIONNAT GENEVOIS FUTSAL JUNIORS B 2023-2024

Le championnat se déroulera sur 3 journées, le dimanche 17 décembre 2023 au Centre omnisport du Petit-Lancy, le dimanche 21 janvier 2024 et le 3 février 2024 à l'EC Aimée-Stitelmann.

CHAMPIONNAT GENEVOIS FUTSAL FF-15 2023-2024

Le championnat se déroulera sur 3 journées, le dimanche 17 décembre 2023, le samedi 20 janvier 2024 au Centre omnisport du Petit-Lancy et le 3 février 2024 à l'EC Aimée-Stitelmann.

TOURNOI FF-15 DE L'ACGF LE DIMANCHE 3 MARS 2024

Le tournoi se déroulera au stade de Lancy-Florimont. Les clubs ont reçu le formulaire d'inscription par e-mail.

Nous vous rappelons que la participation des clubs avec des équipes FF-15 est obligatoire.

FONDS CANTONAL DE L'AIDE AU SPORT

Vous pouvez dès à présent enregistrer votre demande de soutien pour 2024. Délai de soumission le 31 mars 2024.

Rendez-vous sur : www.fondsdusport.ch

PRESCRIPTIONS D'EXECUTION JUNIORS

Les prescriptions d'exécutions juniors pour la saison 2023-2024 se trouvent sur notre site internet : [Prescriptions d'execution saison 2023-2024.pdf](#)

INTERDICTION DE FUMER SUR TOUS LES TERRAINS DE FOOT DU CANTON

Suite à diverses modifications, adoptées par le Grand Conseil le 28 janvier 2022, de la loi cantonale sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics (LIF – K1 18), l'ACGF vous informe qu'il est dorénavant interdit de fumer sur tous les terrains de foot du canton, y compris les aires réservées aux spectateurs ! Font exception à cette interdiction générale uniquement les terrasses des cafés, buvettes et restaurants font exception à cette application.

TEAMSPIRIT

Ensemble, nous sommes plus forts !

Les enfants, les jeunes et les adultes doivent pouvoir se développer non seulement en tant que footballeur mais aussi en tant qu'individu pendant les entraînements et les matchs. C'est la seule façon d'obtenir des performances de haut niveau. Les modules pratiques de TEAMSPIRIT visent à aider les clubs à renforcer le fair-play et à promouvoir les compétences de vie des joueurs-euses et des staffs.

Concrètement, TEAMSPIRIT consiste en deux entraînements pratiques en équipe, une observation de match et un échange entre le Comité du club et un expert fair-play mandaté par l'ACGF.

TEAMSPIRIT a pour objectif de sensibiliser les joueurs-euses à un football empreint de fair-play et à une bonne relation entre eux. Les participants découvrent des stratégies pour résoudre les conflits, en s'entraînant et en jouant. L'objectif est que les équipes puissent améliorer leur état d'esprit grâce à TEAMSPIRIT.

Pour une fois, les exercices ne seront pas axés sur le but, un contrôle du ballon ou un dribble mais sur un dialogue commun d'équipe, sur le respect, le fair-play, la gestion des conflits et les règles d'équipe.

Le football est un « ciment social », un élément fédérateur pour des personnes provenant de toutes origines géographiques et sociales, de tous âges, de tous genres. Nos valeurs fondamentales – la passion, la solidarité les uns avec les autres, la volonté de performance et la tolérance – sont véhiculées et vécues dans toute la société. Les clubs y apportent une contribution précieuse. Une culture associative au sein du club ne peut avoir que des effets positifs sur son organisation et sa structure. En outre, une forte culture de club augmente la participation et la satisfaction des membres. A l'occasion de la quatrième visite auprès du club dans le cadre de TEAMSPIRIT, soit l'échange avec les membres de la direction du club, l'importance d'une culture associative positive sera abordée et les possibilités de développement de l'association seront discutées.

Dans ce cadre, pour l'ACGF, les deux instructeurs dédiés à ce projet TEAMSPIRIT sont Thierry de Choudens et Piero Bobbio.

Vous voulez renforcer l'esprit d'équipe et le fair-play dans votre club ? N'hésitez pas à inscrire maintenant une équipe au projet TEAMSPIRIT.

Les clubs intéressés peuvent s'inscrire via le site web de l'ASF ou directement en prenant contact auprès de l'un de nos deux experts. Nous remercions par avance les clubs de l'intérêt marqué à ce projet TEAMSPIRIT, qui est porté par l'ASF et l'ACGF.

<https://www.football.ch/fr/asf/suva-fairplay-trophy/Teamspirit/tabid-4439.aspx>

Thierry De Choudens : dechoud@hotmail.com / tél : 079 737 79 54

Piero Bobbio : p.bobbio@pb-consultingservices.com / tél. : 079 887 57 04

MATCHES D'ENTRAÎNEMENT OU AMICAUX

Les matches d'entraînement ou amicaux de 2ème ligue inter, 2ème ligue, M-19 à M-15, FE-13, FE-14, féminines LNA sont attribués au convocateur de l'ACGF. Les arbitres ne sont pas autorisés à diriger les matches d'entraînement dans ces catégories sans l'autorisation du service de la convocation.

Pour toutes les autres catégories (Junior League compris), une liste des arbitres avec leur qualification actuelle est mise en ligne sur le site Internet de l'ACGF (rubrique « news et communiqués »). Les clubs sont chargés de convoquer eux-mêmes les arbitres en fonction des qualifications de chacun et en privilégiant si possible les arbitres du club.

Les arbitres ont l'autorisation de diriger des matches d'une catégorie au-dessus de leur propre qualification, exception faite pour les arbitres ayant la qualification de 3ème ligue, ces derniers n'ont pas l'autorisation de diriger des rencontres de 2ème ligue.

Les clubs ont l'obligation d'annoncer leurs matches par le biais de Club Corner.

Recommandation : le club recevant prendra contact téléphoniquement avec l'arbitre désigné, trois jours avant la rencontre.

PLAY MORE FOOTBALL JUNIORS-ES E/FF12

Vous trouverez sur les liens ci-dessous, les prescriptions d'exécution du tour printemps 2023-24 pour la catégorie juniors-es E/FF12.

[NOUVEAU]

[Pres. d'exé PRINTEMPS 2024 PMF juniors E-FF12 .xlsx \(acgf.ch\)](#)

[Pres. d'ex. E-FF12 printemps 2024 \(bis\).pdf \(acgf.ch\)](#)

Pour de plus amples informations ainsi que pour vous apporter de l'aide dans la mise en place vous pouvez les contacter aux numéros suivants :

Sébastien Fournier: +41 79 460 68 38

Jean-Claude Baertschi: +41 76 631 43 81

Fran Fabregas: +41 76 369 25 49

PLAY MORE FOOTBALL JUNIORS-ES G et F

Chers-es responsables des écoles de football, pour tous les clubs qui ont annoncé des équipes de juniors-es G et F, nous vous remercions de bien vouloir nous annoncer les dates auxquelles vous désirez organiser vos tournois (minimum 1 par tour).

L'ACGF s'occupera de la gestion administrative de ces tournois.

Pour rappel, ceux-ci sont à caractère obligatoire pour tous les clubs avec les catégories susmentionnées.

Nous vous remercions de prendre en compte les prescriptions d'exécution ci-dessous, notamment pour la taille des groupes (nbre de joueurs-euses), mais également pour le nombre d'équipes lors d'une activité. Nous vous rappelons également que chaque club a reçu 2 trainerbox pour la mise en œuvre des tournois.

[Association Suisse de Football - Ressources pour les clubs](#)

REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2023/2024

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2023 / 2024 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2004 - 31.12.2006

Juniors E - **01.01.2013** - 31.12.2014

Juniors B - 01.01.2007 - 31.12.2008

Juniors F - **01.01.2015** - 31.12.2016

Juniors C - 01.01.2009 - 31.12.2010

Juniors G - **01.01.2017** - 31.12.2018

Juniors D - 01.01.2011 - 31.12.2012

Les juniors A et B (01.01.2004 - 31.12.2008) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

Joueuses juniors

FF-19 - 01.01.2005 – 31.12.2008 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

FF-15 - 01.01.2009 – 31.12.2012

FF-12 - 01.01.2012 – 31.12.2015

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie junior inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

CENTRE SPORTIF DE VESSY

Mesdames, Messieurs,

Nous portons à votre connaissance qu'en raison d'importants travaux sur le site du centre sportif de Vessy et par mesure de sécurité, le parking supérieur sera fermé **du 21 août 2023 au 30 juin 2024.** Cette décision a été prise en raison du grand nombre de camions qui transiteront par ce parking pendant la durée des travaux.

Pendant cette phase des travaux, aucun véhicule ne sera autorisé à stationner sur le parking supérieur, à l'exception du restaurateur (3 places), aux personnes à mobilité réduite (2 places) et aux motos/scooters.

A titre d'information, vous trouverez en annexe, le plan du parking.

Regrettant vivement les désagréments que ces travaux vont occasionner, nous vous remercions d'ores et déjà de votre bonne compréhension et vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations sportives.

Le Service des Sports

TOURNOIS AUTORISES PAR L'ACGF

L'ACGF rappelle aux clubs que tous les tournois en salle et en plein air doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :

http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resources//formulaire_demande_d_autorisation.pdf

Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE

Genève, le 31 janvier 2024/nw